

Amendement au chapitre 6-1: Europe

Page 57, dernier §, au lieu de:

"restent aussi éloignées du citoyen que celle du Président de la Commission"

remplacer par:

"sont opaques, au contraire de la procédure d'approbation de la Commission par le Parlement, comparable à celle d'un gouvernement par une Assemblée"

Justification :

Le texte antérieur est tout simplement faux et démagogique, indigne d'un parti de tradition fédéraliste européenne comme le nôtre.

Dépositaire : Laurent Zibell, adhérent MoDem de Francfort +49 (0)69 – 97 39 34 74

Signataires:

Groupe des adhérents MoDem de Francfort, MoDem Allemagne

Florian Chiron, *Président MoDem Allemagne, Conseiller National*

Jean-Philippe Zecevic, *Vice-Président MoDem Allemagne*

Manuel Wachter, *Vice-Président MoDem Allemagne*